

## **Lettre des riverains des plantations contrôlées par la Socfin, elle-même détenue majoritairement par le groupe Bolloré au président de ce dernier :**

M. Vincent Bolloré,

L'impact du groupe que vous contrôlez sur nos vies est immense et pourtant, nous n'avons jamais eu de relations directes avec ses représentants. C'est pour remédier à cela que nous prenons la peine de vous écrire aujourd'hui.

Nous sommes les représentants des riverains dans les différents pays d'Afrique où le groupe Bolloré détient, via la Socfin, des plantations industrielles. Nous habitons des villages voisins de la Socapalm au Cameroun, de la SoGB en Côte d'Ivoire, de LAC ou de la SRC au Liberia, de la SAC en Sierra Leone.

### **Les difficultés des villageois avec les plantations que vous contrôlez**

Vous ne l'ignorez sans doute pas, la culture du palmier à huile a été de toute première importance pour les communautés paysannes au Cameroun ou en Côte d'Ivoire, et la création d'agro industries du palmier accompagnées de programmes de mises en place de plantations villageoises a développé davantage cette activité en leur sein.

Mais le principe d'un développement intégré gagnant-gagnant a été mis à mal par les pratiques dominantes de vos entreprises depuis quelques années:

- Accaparement aveugle des terres ne laissant aux riverains aucun espace vital et mise en terre de cultures vivrières
- Faiblesse des compensations accordées aux populations riveraines
- Réduction forte des services et des contributions au développement social des villages contrairement aux bonnes intentions affichées
- Mauvais traitements des populations par des escouades de gendarmes commandités ou employés de sociétés de gardiennage privées (emprisonnements, brutalités incontrôlées, etc.)

Ce ne sont que quelques exemples d'une longue liste de problèmes source de conflits récurrents entre les riverains et les entreprises de la Socfin-Bolloré.

Nous revendiquons:

#### **1. La protection de l'espace vital des villages riverains des plantations :**

- a. Des rétrocessions de terres pour garantir cet espace vital
- b. L'encadrement des extensions

#### **2. Des compensations aux riverains pour leurs terres perdues :**

- a. Le financement par les entreprises de services sociaux
- b. L'appui au développement de plantations villageoises

Pour organiser ces différentes dimensions, il est nécessaire de reconnaître les organisations de riverains (Concern Citizen Union au Liberia, Synaparcam au Cameroun, Maloa en Sierra Leone...) et de mettre en place des temps de négociations réguliers pour gérer les conflits.

### **Signataires :**

Pour les riverains de la SoGB en Côte d'Ivoire : Comité des Riverains de la SoGB : Batcha, Djimbo, Djoro, Héké 19, Irépoué, Kako, Klotou, Ouéoulo, Oulibio, Oulidié, Pataké, Téklébo, Trahé

Pour les riverains de la Socapalm au Cameroun : Synaparcam-Bolloré (Syndicat National des Paysans et Riverains du Cameroun) : Mbonjo 1 et 2, Bomone Mbamengue, Nkapa, Mbongo, Piti Dibamba, Mbanda,

Koungue, Mbambou, Nkondjok, Ndogbom, Apouh, Bikondo, Bilolo, Bissiang, Poungo, Lendi, Bidou 2 et 3, Mbeka, Mvombélé, Nvougangom, Mvabenanga, Njassok, Nyambon, Gongos, Padjob, Songlibol

Pour les riverains de SAC en Sierra Leone : MALOA (Malen Land Owners Association : Bamba, Hongai, Hinai, Kortumahun, Jumborhun, Bassalleh, Nianyahun, Kpangba, Bomuvulahun, Fakaba, Taninahun, Kanga, Banalleh, Senehun, Kassay, Massao, Kpombu, Votanie, Sarhun, Gbongboma, Jumbu, Sinj, Sahn, Tissana, Sembehun, Ngandorhun

Pour les riverains de la SRC au Libéria : Concern Citizen Union : Kwata, Massa Town, Tartee Town, Dedee Town, Quenna Town, Kolleh Longbong Town, Glongalai Old Town, Malongai, Lango, Town, Thomas Juwoo Town, Pennoh Town